

L'écho de la Fontaine

Izeron Février 2017



Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

2016 a été l'année de préparation du regroupement des 3 intercommunalités du Sud Grésivaudan qui a vu le jour au 1^{er} janvier 2017 : un grand pas en avant pour le développement de notre territoire.

Je souhaitais depuis de nombreuses années ce regroupement et je pense en avoir été un acteur positif efficace et apprécié,

Les regroupements de communes n'est pas aujourd'hui une priorité, mais il est indispensable de commencer à réfléchir à une mutualisation de nos moyens avec les communes voisines.

Cette année encore il n'y aura pas d'augmentation d'impôts. Je me permets de vous rappeler que, l'année dernière les impôts communaux ont baissé de 3.9%, ceux de la CCBI de 14%.

Dans le cadre de la nouvelle intercommunalité, c'est la loi : l'eau et l'assainissement vont lui être confiés avant 2020, il faut s'attendre à une très forte augmentation de cette redevance.

Comme promis nous continuons les réflexions sur l'aménagement du centre du village, je vais proposer au conseil un concours d'architecte pour avoir différentes options d'aménagements et enfin nous pourrons avancer.



En 2016, nous avons rénové le mur d'entrée du cimetière (4 350 €), créé des WC avec accessibilité handicapé à la salle des fêtes (36 500 €), effectué des travaux de voirie (58 000 euros), installé des panneaux photovoltaïques et chauffage solaire sur la toiture du préau (26 500 €), réalisé des travaux d'eau et d'assainissement vers le pont (47 000 €).

En 2017, nous allons rénover l'appartement de la poste, aménager une salle et un espace culturel pour les associations et en particulier pour les aînés dans le préau. Les travaux d'assainissement de Charvolet vont commencer prochainement.

Merci aux associations qui animent le village et la vie de notre commune : le Comité des fêtes, la Cantine Scolaire, l'amicale laïque, les boules, le Club du Néron et aussi le Sou des Ecoles pour les manifestations qu'il organise tout au long de l'année pour aider au financement de la vie scolaire (sorties ski, voyage à Paris etc. ...)

Un remerciement particulier à Josiane, à Marie-Laurence, Odile et David pour leur adaptation à la nouvelle organisation de l'école, leur implication, leur flexibilité, et la qualité de ce qui est proposé aux enfants. Je regrette seulement que les enfants ne soit pas plus nombreux à participer.



Un grand merci à l'équipe de rédaction du bulletin Carole Baudru et Hervé Bollot et bien sûr à Nathalie.

COMPTE RENDU DES CONSEILS MUNICIPAUX

Séance du 3/10/2016

I. Aménagement de sécurité dans la traversée du Village :

Suite à la consultation pour les travaux de déplacement des feux tricolores pour la sécurisation de l'accès à la Mairie, l'offre de l'entreprise AXIMUM a été retenue pour un montant HT de 15 665.00 €uros.

II. Travaux : collecte et transit des eaux usées et changement de la canalisation AEP au hameau de Charvolet

Le montant estimatif des travaux de création d'un réseau de collecte et de transit des eaux usées au hameau de Charvolet ainsi le remplacement de la canalisation d'eau potable est de :

Collecte et transit des eaux usées :	315 994.34 € HT
Changement canalisation AEP :	72 935.92 € HT
<i>Total travaux :</i>	<i>388 930.26 € HT</i>

Le Conseil Municipal décide d'engager les travaux et sollicite une aide financière auprès du Conseil Général de l'Isère.

III. Certification de la gestion durable de la forêt communale

Le Conseil Municipal décide de renouveler son adhésion pour la période 2017-2021 à la politique de qualité de la gestion durable définie par l'Association PEFC Auvergne-Rhône-Alpes de certification forestière afin d'apporter aux produits issus de la forêt communale les garanties éventuellement demandées par les industriels, les négociants et les consommateurs concernant la qualité de la gestion durable.

IV. Dissolution du CCAS, Approbation du compte de gestion 2016 de remise à zéro

Par délibération du 14 décembre 2015, le CCAS d'Izeron avait été dissout au 31 décembre 2015. Le Conseil Municipal valide le compte de gestion 2016 du CCAS de remise à zéro dressé par M. ORSET Michel, receveur, actant ainsi le transfert du solde au budget général de la Commune.

V. Restauration scolaire d'Izeron : subvention

Une subvention de 0.77 € par repas servis est accordée à la Restauration Scolaire d'Izeron pour la participation aux frais de repas durant l'année scolaire 2015/2016. 5043 repas ont été servis durant cette année scolaire ; la subvention s'élève donc à **3 883.11 €uros**.

I. Travaux : assainissement et réseau d'eau au hameau de Charvolet, demande de subvention à l'Agence de l'Eau

Le Conseil Municipal décide de solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'Eau pour les travaux de création d'un réseau de collecte et de transit des eaux usées et le remplacement de la canalisation d'eau potable au hameau de Charvolet

II. Acquisition de parcelles

Le Conseil Municipal décide d'acquérir les parcelles cadastrées D 146 au hameau du Cartelet et H 283 et 284 au hameau du Dard appartenant aux consorts DARLEY d'une surface totale de 1ha 95a 20 ca ; ces parcelles se situant à proximité du captage d'eau potable d'Izeron.

III. Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote des budgets primitifs de 2017 de la Commune et du Service Eau et Assainissement.

L'article L1612-1 du CGCT prévoit que « jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. »

Le montant des crédits qui peuvent être engagés s'apprécie au niveau des chapitres du budget 2016.

Le Conseil Municipal autorise le mandatement des dépenses d'investissement 2017 dans la limite des crédits reportés ci-dessus, et ce, avant le vote des budgets primitifs 2017.

Budget communal :

<i>Chapitre</i>		<i>Budget 2016</i>	<i>¼ des crédits</i>
21	<i>Immobilisations corporelles</i>	10 789.72 €	2 697.00 €
23	<i>Immobilisations en cours</i>	334 931.00 €	83 732.00 €

Budget Eau et Assainissement :

<i>Chapitre</i>		<i>Budget 2016</i>	<i>¼ des crédits</i>
21	<i>Immobilisations corporelles</i>	56 560.00 €	18 853.00 €

IV. Subvention exceptionnelle à la FNACA Izeron-St Pierre

Le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention exceptionnelle de 100 € au comité local FNACA Izeron-St Pierre pour l'organisation de la réunion FNACA du secteur Sud Grésivaudan qui se déroulera le 24 février 2017.

V. Attribution de l'indemnité de conseil du Receveur municipal

Le Conseil Municipal décide (à 12 voix pour et une abstention) de demander le concours du Receveur municipal pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable et d'accorder l'indemnité de conseil à Monsieur VALENTIN André-Jacques au taux de 100% par an.

VI. Participation à l'Assainissement Collectif (PAC) : Tarifs

Pour une maison individuelle neuve : 2 500 €
(ou faisant l'objet d'une autorisation d'urbanisme)

Pour une maison individuelle existante : 1 500 €
Avec nécessité d'une pompe de relevage : 1 000 €

Pour les logements collectifs / logements intermédiaires et maisons jumelées neufs
(ou faisant l'objet d'une autorisation d'urbanisme) :

De 1 à 4 logements :	2500 €/logement
De 5 à 10 logements :	2000 €/logement
Au-delà de 11 :	1500 €/logement

Pour les logements collectifs / logements intermédiaires et maisons jumelées existants
(ou faisant l'objet d'une autorisation d'urbanisme) :

De 1 à 4 logements :	1500 €/logement
De 5 à 10 logements :	1000 €/logement
Au-delà de 11 :	500 €/logement

Pour les locaux artisanaux, industriels, commerciaux neufs (ou faisant l'objet d'une autorisation d'urbanisme) accueillant au maximum 10 salariés : 2500 €/local

Pour les établissements dont les règles ci-dessus ne permettent pas de définir le tarif de la PAC, une délibération spécifique au projet sera prise en Conseil Municipal.

Le Maire rappelle que cette participation n'est pas soumise à la TVA.

VII. Dématérialisation des flux comptables

La Commune est engagée dans une démarche de dématérialisation de ses flux comptables sur les différents budgets :

- Dématérialisation des mandats de dépenses et des titres de recettes émis par l'ordonnateur et à prendre en charge par le comptable
- Dématérialisation des états de paie et de leurs pièces justificatives
- Dématérialisation de la transmission des pièces justificatives (factures et marchés)

Les flux comptables seront signés électroniquement via le logiciel Xémélios. Le certificat électronique pour la signature électronique est attribué gratuitement par la DGFIP.

Pour cela, le Conseil Municipal a désigné M. Jean-Claude POTIÉ, Maire et M. Thierry SARRASBOURNET comme personnes habilitées à signer électroniquement les flux comptables.

Séance du 06/02/2017

I. Travaux : assainissement et réseau d'eau au hameau de Charvolet

Suite à la consultation des entreprises et au rapport d'analyse des offres établi par le maître d'œuvre Etudes Conseils Engineering, le Conseil Municipal, attribue le marché de travaux de collecte des eaux usées et remplacement AEP au Hameau de Charvolet à l'entreprise BONIN TP pour un montant total de 283 912.06 €uros HT (vote pour : 11, contre : 0, abstention : 1)

II. Déplacement du Monument aux Morts

Trois entreprises ont été consultées pour le projet de déplacement du monument aux Morts dû à la dangerosité de son emplacement actuel le long de la route départementale 1532. Le monument aux Morts serait déplacé à la Place du Souvenir Français, située vers l'église.

Au vu des offres, le Conseil Municipal décide de retenir l'offre de la Marbrerie pompes funèbres Brun pour un montant HT de 23 500.00 €uros et sollicite une aide financière auprès du Souvenir Français, de l'ONAC, du Département de l'Isère et auprès de Mme Michèle BONNETON dans le cadre des réserves parlementaires.

III. Coupe de bois

L'agent patrimonial de l'Office National des Forêts propose de procéder au martelage d'une coupe de 100 résineux pour l'année 2017 qui a été validé par le Conseil Municipal.

IV. Aménagement forêt communale période 2017-2036

Monsieur le Maire a présenté au Conseil Municipal le projet de révision de l'aménagement de la forêt communale établi par l'Office National des Forêts pour la période 2017-2036 qui comprend :

- l'analyse de l'état de la forêt,
- les objectifs à assigner à la forêt qui ont été fixés en concertation avec la commune,
- un programme d'actions où sont définis les années de passage en coupe, les règles de gestion, ainsi qu'à titre indicatif les travaux susceptibles d'être réalisés et le bilan financier prévisionnel

La surface cadastrale relevant du régime forestier objet de l'aménagement est arrêtée à **129,9704 ha** conformément à la liste des parcelles annexée au document d'aménagement.

Le Conseil Municipal approuve la révision de l'aménagement de la forêt communale d'Izeron et le programme d'actions associé.

V. Choix du nom de la communauté de communes issue de la fusion des Communautés de communes du Pays de Saint Marcellin, Chambaran Vinay Vercors et de la Bourne à l'Isère au 1er Janvier 2017

A l'issue de la réflexion sur le choix du nom de la nouvelle intercommunalité, le conseil communautaire a préconisé de retenir comme marque institutionnelle la dénomination de *Saint Marcellin Vercors Isère Communauté*.

Le Conseil Municipal doit émettre un avis sur ce choix et a décidé ne pas valider la proposition : *Saint Marcellin Vercors Isère Communauté* (choix du nom : 0 voix POUR, 11 voix CONTRE et 1 abstention)

Le Conseil propose la dénomination suivante : Communauté St Marcellin Vinay Vercors.

VI. Opposition au transfert automatique du Plan Local d'Urbanisme à la Communauté de Communes du Sud Grésivaudan au 27 mars 2017

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil municipal les dispositions de la loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (Loi ALUR) du 24 mars 2014 prévoyant le transfert automatique du PLU à l'intercommunalité.

Le Conseil municipal, à l'unanimité des présents, s'oppose au transfert automatique du PLUI à la Communauté de communes du Sud Grésivaudan à la date du 27 mars 2017.

VII. Centrales Villageoises Porte du Vercors :

La SAS Centrales Villageoises Portes du Vercors est une société qui a pour but de développer les énergies renouvelables sur un territoire en associant citoyens, collectivités et entreprises locales. Son objectif est l'installation et l'exploitation des centrales de production d'énergie renouvelable et la vente de l'énergie ainsi produite et le développement et la promotion des énergies renouvelables et des économies d'énergies.

Le Conseil Municipal décide de participer à ce projet en entrant au capital de la SAS : Société par actions simplifiée Centrales Villageoises Portes du Vercors en achetant des parts à hauteur de 1 500 € (avec 6 voix pour et 5 abstention)

Une centrale photovoltaïque d'une puissance de 32 KwC d'une superficie de 230 m² serait également installée sur les pans sud-est et sud-ouest du toit de la salle des fêtes. Pour cette mise à disposition, une convention d'occupation sera établie pour une durée de 20 ans ; une redevance d'occupation sera fixée à 2.5 € par m² de toiture photovoltaïque et par an.

VIII. Délégué au sein du PNRV

M. David CHARBONNEL a été désigné comme représentant de la commune au sein du Parc Naturel Régional du Vercors en remplacement de M. Jean-Claude POTIÉ.

QUI SONT-ILS ?

Continuons notre petit tour de présentation
des élus et présidents d'association...

A la Mairie



Robert CLERC
66 ans, retraité

Natif d'Izeron, habitant aux Deveys, j'ai travaillé pendant 25 ans à l'entreprise PII d'Izeron (actuellement Pommier Izeron).

Ancien élu entre 1983 et 2008, dont 2 mandats en tant que conseiller et 2 mandats en tant qu'adjoint au Maire, j'ai décidé de me représenter lors des dernières élections municipales afin de m'impliquer à nouveau dans la vie de la commune.

Mes fonctions au sein du conseil :

- membre titulaire de la Commission d'Appel d'Offres
- délégué suppléant au sein du SEDI : Syndicat des Energies du Département de l'Isère.

Fatma WATTECAMPS

49 ans, veuve, 3 filles, 1 petit-fils



Originaire de Grenoble, je me suis installée à Izeron en 1999, dans l'ancienne maison du maréchal-ferrant, que nous avons restauré durant 2 années.

Après avoir exercé pendant une vingtaine d'années dans la restauration en tant que maître d'hôtel, je me suis reconvertie en 2008 et j'ai suivi une formation d'aide-soignante à l'issue de laquelle je suis entrée au Perron. J'ai ensuite suivi une formation d'assistante de soins en gérontologie afin de me spécialiser dans la prise en charge de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Depuis septembre 2016, j'ai repris le chemin de l'école et je suis actuellement en école d'infirmière à St Egrève.

Mon engagement pour la commune s'est fait tout naturellement d'abord avec la cantine scolaire en tant que membre actif et avec le sou des écoles, où j'ai été vice-trésorière et vice-présidente pendant plusieurs années. Mes filles ayant grandi, je voulais poursuivre cet investissement en me présentant aux dernières élections municipales avec pour principaux objectifs la redynamisation et le réaménagement de notre village.

Les Présidents d'Association



Audrey– Présidente de la Restauration scolaire

**Audrey RICHARD 36 ans
Présidente de la Restauration Scolaire**

Depuis 2014, Audrey préside l'association de la Restauration Scolaire d'Izeron, soutenue par Mmes CHAUVET et DUPUIS, secrétaires et Mme SORACE, trésorière ainsi que quelques membres. Toutes sont mamans d'enfants scolarisés à Izeron et donnent de leur temps afin de garder une cuisinière (Nadia) qui fait tous les jours sur place de bons petits plats avec des produits frais. Près de 40 enfants y mangent chaque jour. Afin de récolter des fonds, l'association organise diverses manifestations : paëlla à déguster sur place ou à emporter le 14 mai 2017, vente de biscuits faits par les enfants à Noël, vente d'un livre de recettes. Ces derniers servent entre autres à financer quelques repas spéciaux tels que le repas de Noël, de Pâques, le pique-nique de fin d'année ou encore les repas de la semaine du goût.

On a la chance à Izeron que nos enfants mangent sainement et équilibrés... Merci à tous ceux qui y contribuent.

DÉLIVRANCE DES CARTES D'IDENTITÉ

À compter du **21 mars 2017**, de nouvelles modalités de délivrance des cartes d'identité sont mises en place permettant de mieux sécuriser ces dernières dont le format demeure inchangé et qui (sauf en cas de perte ou vol) reste gratuite.

L'utilisateur devra s'adresser à l'une des communes de son choix équipée des dispositifs de prise d'empreinte. En Isère, les communes suivantes seront équipées : Allevard, Bourgoin-Jallieu, Crémieu, Domène, Echirolles, Eybens, Fontaine, Grenoble, L'Isle d'Abeau, La Côte St André, La Mure, La Tour-du-Pin, Le Bourg d'Oisans, Le Pont-de-Beauvoisin, Le Pont-de-Claix, Mens, Meylan, Roussillon, St Egrève, **St Marcellin**, St Martin d'Hères, Sassenage, Vienne, Vif, Villard de Lans et Voiron.

Après l'instruction d'un dossier complet, un message sera ensuite adressé au demandeur sur son téléphone mobile, l'informant de la mise à disposition de son titre auprès de la mairie de dépôt.

Cette démarche peut être simplifiée à l'aide du formulaire de pré-demande en ligne disponible sur le site <https://predemande-cni.ants.gouv.fr> (à compter du 21 mars 2017).

LA VIE DE LA COMMUNE

DEPLACEMENT DU MONUMENT AUX MORTS

Le déplacement du Monument aux Morts depuis la Grande Rue vers la **Place du Souvenir Français** (vers l'Eglise) est donc prévu cette année.



Le Repas des Aînés

Le dimanche 5 février s'est déroulé le traditionnel repas des aînés. Gigi accompagné de son ami l'accordéoniste ont mis l'ambiance dans la salle.

Michel COLOMB et Anne-Marie JACQUOT ont poussé la chansonnette pour le grand plaisir des convives.

Le repas, préparé comme à l'accoutumé par la maison Bossan, a régalé les fins gourmets.

Tout était réuni pour passer une excellente journée. Rendez-vous à l'année prochaine pour une nouvelle édition !



Rappel :

Le repas est ouvert à toute personne domiciliée sur Izeron et qui atteint 67 ans dans l'année.

Des oublis peuvent être commis car nous nous basons sur les listes électorales pour connaître les personnes concernées.

Si c'est votre cas, n'hésitez pas à vous présenter en Mairie.

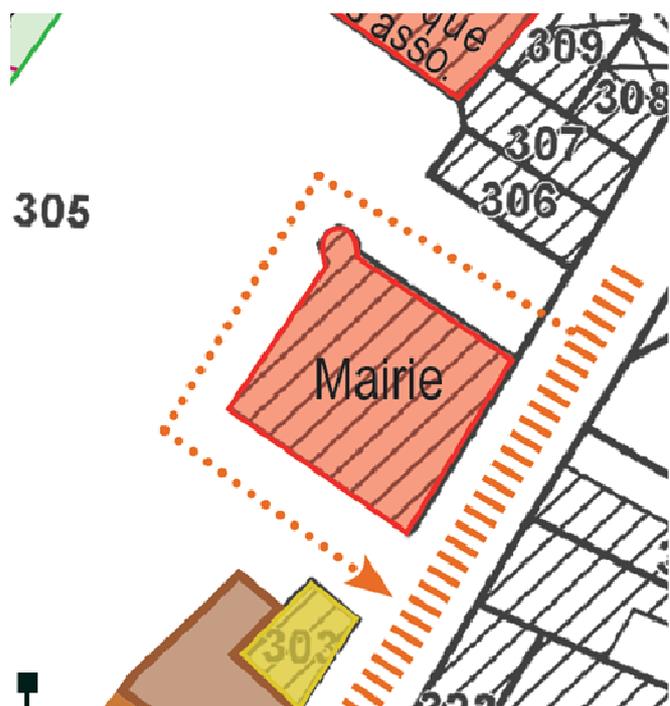
AMENAGEMENT DU CENTRE DU VILLAGE



Sortie de la cour de la Mairie, avec création de la boucle de détection-synchronisation des feux



Déplacement du feu à la hauteur de l'ancienne Poste



Nouveau sens de circulation



Création de trottoirs à l'entrée sud du village



Réfection des WC de la salle des fêtes avec accessibilité aux personnes handicapées



CONNAITRE IZERON

LA STATION DE SKI

Allez, ce matin je me motive je vais faire du skating dans les Coulmes. J'enfile mon collant, je prends mes skis et je saute dans ma voiture direction Saint-Pierre-de-Chérennes puis le Faz, jusqu'à Izeron (lieu dit Patente), départ des pistes.

Il fait froid mais un rayon de soleil me donne un peu de courage. Une citation de Churchill sur le tableau me fait sourire : « Quand l'envie de faire du sport me prends, je m'allonge et ... j'attends que ca passe. ».

Allez c'est parti, je grimpe au point culminant d'Izeron, le Col du Mont Noir (1 431 m quand même !), ouf, ensuite un tour par le Refuge du Serre du Sâtre, et je rentre, heureux de l'effort, du plaisir de la glisse. Pas grand monde, une belle vue sur le Vercors, une belle forêt, bref un petit instant de bonheur.

La station est à cheval sur Mallevall, Rencurel, Presles et - soyons chauvin - Izeron . Elle est gérée par les 2 foyers de Presles et Rencurel en symbiose avec le petit mais sympathique domaine Alpin du Ski Club (du Col de Romeyère).

Ouvert de début Décembre à fin Mars le domaine nordique cumule 50 kms de pistes de fond classique / skating et 7 pistes de raquettes, tout le matériel pouvant se louer au Faz. Nos enfants en profitent d'ailleurs bien par le biais de l'école.

Le domaine bien dynamique organise de nombreux évènements dont la Fête du Nordique. Il y a aussi de la vie l'été (et en cas de manque de neige) avec la randonnée, la marche nordique, le trail et les circuits de VTT balisés.

Le site de la station

<https://www.coulmes-vercors.com>

Les événements hiver

<https://www.coulmes-vercors.com/category/hiver>

Les circuits VTT

<http://www.vtt-vercors-coulmes.mobi/general.html>

Les guides

<http://balcons-isere.com/>



CONNAITRE IZERON

LA NUCICULTURE

Une petite visite chez Daniel Eymard-Vernein, producteur de noix, pour mieux comprendre notre paysage...

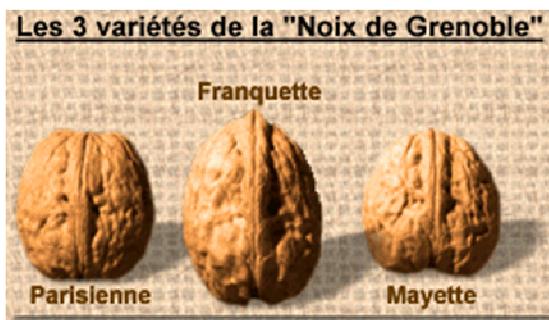
Même si l'AOC (Appellation d'Origine Contrôlée), devenue AOP depuis (appellation d'Origine Protégée) date de 1938, dans les années 60, c'est la production de Framboise qui prédominait à Izeron avec près de 45 producteurs grâce, notamment à un sol très favorable.



Sur cette photo des années 60, prise de Chagneux, on peut apercevoir le village à près d'un km, et deviner le Château au loin.

Les 3 variétés de noix de l'AOP sont :

- Franquette
- Parisienne
- Mayette (abandonnée)



Les évolutions et la mécanisation ont permis de développer cette monoculture au détriment des autres.

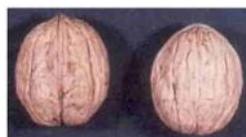
Le début des années 90 a vu l'apparition de l'herbe sous les noyers, pour faciliter le ramassage mécanique, ainsi que l'irrigation.

De nouvelles variétés de noix se développent :

- Lara (vendue en noix fraîche)



- Chandler (pour son cerneau)

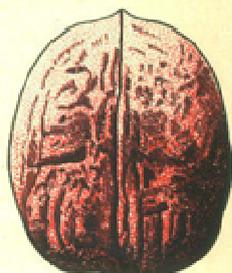


Les années 2000 ont vu l'apparition de la Fernor, issue de la recherche française, de bonne qualité gustative avec une mise à fruit rapide (5 ans).

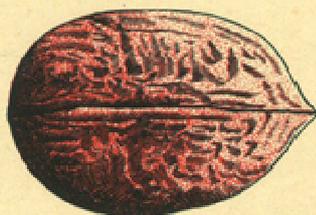


2025 verra encore de nouveaux changements avec des variétés plus résistantes aux maladies (champignons et bactéries)

NOIX DE GRENOBLE



MAYETTE



FRANQUETTE



PARISIENNE

Les **Noix de Grenoble** sont les meilleures du monde

100 k^{os} de Noix

44 k^{os} de Cerneaux

quantité très supérieure à toutes les autres provenances

La **NOIX** est un **ALIMENT** d'une valeur considérable :

*1 k^o de
Noix*

= 3.182 calories

= 1 k^o 250 de bifteck

= 1 k^o de jambon

= 1 k^o 500 de poisson

= 4 k^{os} de pommes de terre

Pour apprécier la véritable **NOIX** de **GRENOBLE** exigez celle

de la... **Coopérative Agricole des**

Producteurs de Noix de Grenoble

ZOOM SUR... Christophe MARCOZ

Izeronnais depuis 2000, je rachète la maison de M. Arribert, l'Ancien Garde Champêtre, dans le quartier des Deveys.

Après 11 ans d'activité chez Giraud motoculture à Seyssins, puis 6 années passées chez Prolians comme responsable de magasin, je me suis décidé à ouvrir ma propre structure.

J'ai « franchi le pas », en mars 2010, en rachetant une activité existante « Tronçonneuse Service » avenue de la Gare à Tullins.

En 2011, la Mairie de Tullins a mis fin au bail commercial en vue du réaménagement du carrefour. Il a fallu trouver un autre local, chose très difficile sur le pays voironnais, prix exorbitant et contrainte de taille du local.

Après des mois de recherche, on a enfin trouvé un local abordable : rachat en août 2011 puis travaux pendant 4 mois pour une ouverture en janvier 2012.

L'activité du magasin est essentiellement axée sur la vente de pièces détachées, matériel neuf (Stihl, viking, Oléomac ,Echo, Honda...) et occasion ainsi que la réparation de tout type de matériel lié à la motoculture (tronçonneuse, tondeuse, motoculteur, souffleur, fraise à neige, tracteur.....).

Pour développer et élargir l'activité du magasin je travaille avec un prestataire piscine. Cette 2ème activité va de la construction, installation, réparation et entretien de piscine, à l'agencement extérieur de la piscine, notamment la terrasse bois...

Au magasin nous proposons également la vente de produits et de matériels concernant l'univers de la piscine (piscine hors sol, rideau, bâche...), mais également du SPA.



Sas Tronçonneuse service

652 Rte de St Quentin

38210 Tullins

04 76 07 02 51

cpm38@free.fr

ZOOM SUR... CONCORD TEXTILE

L'entreprise Concord Textile s'est implantée à Izeron en 2013, dans l'ancienne usine de cagettes, située dans la zone artisanale.

Activités :

Lessive pour textiles délicats, précurseur dans le domaine depuis 20 ans, grâce à un brevet de Mr Dawudian.

Salariés : 5

Rayon d'action :

Clientèle nationale et internationale via des réseaux de distributeurs qualifiés.

Type de Clientèle :

Pressing et grands hôtels

Perspectives :

Rapatriement de la production du Canada dans les locaux existants dès janvier 2017.

Extension du bâtiment actuel

Remarques :

La production et l'utilisation ne produisent pas, ou peu, de déchets contrairement à un nettoyage à sec classique, avec solvant.



LA VIE ASSOCIATIVE

BILAN POSITIF POUR LE CLUB DU NERON

L'assemblée générale du club s'est déroulée le 5 janvier dans un climat optimiste puisque le club n'a pas de problèmes financiers et la fréquentation est en hausse.

Les après-midi cartes, scrabbles, bavardages et les repas et sorties traditionnels se déroulent dans la bonne humeur.

34 sorties ont eu lieu le vendredi après-midi.

Une nouveauté 2016:

5 randonnées à la journée organisées en août avec comme but la visite ou revisite des sites phares du Vercors: Feyssoles, le Saut de la Truite, Valchevrières, le Col du Carri, les Falaises de Font d'Urle.

Tous les participants ont apprécié les circuits intéressants sur le plan "sportif" et touristique.... et surtout.... les pique-niques dans une ambiance très conviviale.

Cette activité sera renouvelée en 2017.

Nous vous rappelons que vous êtes tous les bienvenus.

Renseignements auprès de Roger Petrovitch tél 04 76 64 04 00 ou Danielle Gros 04 76 38 34 21.



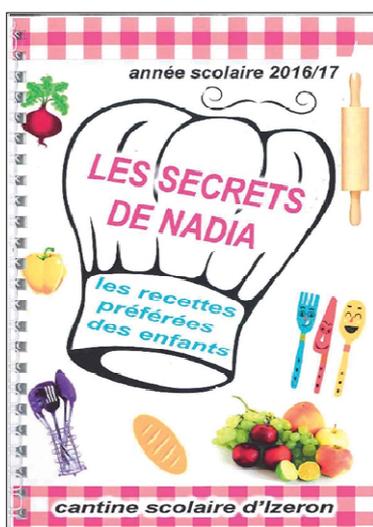
La restauration scolaire d'Izeron

Dans le cadre de la semaine du goût du 10 au 16 octobre 2016, les élèves de l'école d'Izeron se sont transformés en « petits chefs ». Cette semaine a été dédiée aux repas du monde. Les enfants ont cuisiné toute la matinée, aidés par Nadia, les enseignants et les parents.



Au menu : salade composée, boulettes de viande, crumble, tartes et gâteaux aux pommes accompagnés de jus de pomme.

Ce délicieux repas a été partagé dans une ambiance conviviale avec les enfants, les enseignants, parents, le personnel de l'école et la cantine, Nathalie et Monsieur le Maire.



Afin de récolter des fonds, la Restauration scolaire met en vente un livre de cuisine avec les recettes de Nadia, notre cuisinière, et illustré par tous les élèves de l'école.

Ce livre est en vente au prix de 10 €

Au Bar Restaurant, à la Boulangerie ou en Mairie

LE JEUDI SOIR A IZERON

Pour une restauration rapide, pour petits et grands, à emporter, ou sur place autour d'un verre ??!
Avec « des produits frais et locaux », sur le parking de la miellerie, direction Saint Romans, à la sortie du village.



**Chez nous,
tout est préparé
par nos soins.**

Ça commence par une cuisine ambulante
que l'on a aménagée de A à Z

L'idée

Vous proposez une carte élaborée avec des produits
frais et locaux.

A la carte, vous pourrez goûter nos sandwiches «tribu»
à base de boeuf, de légumes de saison avec une sauce
au choix «maison»

Il y a également le «tribu du moment» composé de
boeuf ou d'une autre viande.

Pour accompagner le tribu, des frites fraîches préparées et
cuites sur place.

Pour les intolérants au gluten,
n'hésitez pas à venir avec votre pain.
Et afin de stopper votre soif, nous gardons au frais
des boissons sans alcool et des bières « locales et BIO»

Ouverture

- Lundi midi, Mercredi midi et soir **La Baume d'Hostun**
- Mardi soir **La Sône**
- Jeudi soir **Izeron**
- Vendredi midi et soir **L'écançière**

tribufrite@gmail.com 

N'hésitez pas à nous contacter pour vos événements



Formule 8€

FRAIS LOCAL



La Baume d'Hostun
La Sône
Izeron
L'écançière



06 86 62 36 76

 SANDWICHES CHAUDS		 FORMULES	
Tribu Classique (Émincés de boeuf, fromage Vercorais, salade, tomate *, oignon)	6€ 5€ <small>Végétarien</small>	Tribu Frite (Tribu au choix + petite frites)*	8€ 7€ <small>Végétarien</small>
Tribu Chèvre (Émincés de boeuf, fromage de chèvre, salade, noix, miel, oignon)	6€ 5€ <small>Végétarien</small>	Moyen Tribu Frite (Tribu au choix + maxi frites)* (Maxi tribu au choix + petite frites)*	10€ 9€ <small>Végétarien</small>
Tribu Caillette (Émincés de caillette, émincés de boeuf, fromage Vercorais, salade, tomate* oignon)	6€	Maxi Tribu Frite (Maxi tribu au choix + maxi frites)*	12€ 11€ <small>Végétarien</small>
Tribu du moment (Voir tableau ardoise pour la composition)	6€ 5€ <small>Végétarien</small>	Baby Tribu Frite (1/2tribu au choix + 1/2frites + 1 fruit)*	5€
Maxi Tribu (Idem que les tribus mais version OGRE)	8€ 7€	L'assiette Tribu Frite (Salade composée, émincés de boeuf)	12€

LA VIE SCOLAIRE

CE2, CM1, CM2, 3 Jours à Paris

Fin novembre, accompagnés d'une guide, les élèves ont visité la Tour Eiffel, l'Assemblée Nationale, puis Michèle Bonneton a reçu les élèves pour un moment d'échange autour d'un goûter.

Du Louvre à l'Arc de Triomphe, ils ont remonté la mythique avenue des Champs Elysées, au milieu du marché de Noël.

Une belle promenade sur l'île de la cité, avec visite de la traditionnelle Cathédrale notre Dame, puis avant de rentrer, les enfants se sont laissés bercer par une belle balade de la Seine en « bateau mouche ».



La bourse puériculture

Encore une fois, la salle des fêtes a fait le plein d'articles de puériculture.

Et devant un tel succès, des exposants se sont retrouvés sur le parvis à l'extérieur, malgré le froid.

Cette année une nouveauté : la DONATON (don de jeux, livres... des parents et de la garderie revendus au profit du sou des écoles)

Des quiches et autres pâtisseries préparées par les familles ont permis de se restaurer.

Spectacle de Noël

Le 16 décembre, sous la conduite des enseignants, les élèves ont présenté chants, danses et pièces de théâtre à leurs familles.

Le père Noël a fait une visite éclair.

Cette année au repas : cochon cuit à la broche accompagné d'un délicieux gratin dauphinois, fromage et pâtisseries.

Des sablés réalisés par les enfants pendant le temps ALEA, étaient en vente au profit de la Cantine.



TROUBLES DU VOISINAGE

"La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui"

(extrait de l'article 4 de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789)

Le respect d'autrui commence par le respect de ses voisins. Si la vie en société impose le voisinage, chacun doit jouir de son logement en toute tranquillité.

Si vous rencontrez des problèmes avec un de vos voisins, essayez toujours de le régler à l'amiable.

Les aboiements de chiens:

sont souvent une gêne pour le voisinage, et représentent une part importante des plaintes et nuisances sonores des voisins.

Il est nécessaire de prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter ce désagrément (éducation, collier anti-aboiement, ...).

La loi ne pénalise pas directement les aboiements de chiens, cela est considéré comme un bruit normal que peut causer un animal. Par contre la loi sanctionne les propriétaires d'animaux « qui ne prennent pas toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage ».



Cette réglementation s'applique 24h sur 24h

(article R1334-31, et articles R1337-7 à R1337-10 du code de la santé publique).

Divagation des chiens :

Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse, de la garde ou de la protection d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres.



En vertu de l'article 1385 du code civil, que l'animal soit sous sa garde ou se soit égaré ou échappé, le propriétaire est responsable du ou des dommages causés par l'animal.

Ainsi si un chien brise sa laisse et cause la chute d'un enfant, le propriétaire peut être déclaré responsable. Il en est de même si l'animal cause des dégradations aux clôtures voisines.

La Commune ayant une convention de fourrière avec la SPA de Renage, tout chien se trouvant en état de divagation sur la voie publique sera placé en fourrière.

INCIVILITES

Comme vous avez pu le constater, les moloks des Veyrets sont la cible d'une personne mal-attentionnée qui empêche les bons citoyens d'accéder aux différents conteneurs.

Cette personne a « une dent » contre les moloks et précisément ceux des Veyrets. Son principal hobby est de souiller les ouvertures des moloks.

Chaque conteneur, de tris ou d'ordures ménagères, a le droit à son relooking régulier. Cela varie selon les restes qu'elle trouve dans son frigo : confiture, miel (idéal pour attirer les abeilles en été !), ketchup, crème anglaise, huile, compote

Cette personne n'a peut-être pas compris le fonctionnement d'une poubelle !!!

Au vu de ces agissements réguliers, le temps ne devrait pas lui manquer pour s'adonner à des loisirs plus éducatifs !

Voilà quelques photos pour représenter sa bêtise :



Si vous avez été témoins de ces incivilités, vous pouvez contacter la Mairie ou directement la Gendarmerie de Saint Marcellin où une plainte a d'ores et déjà été déposée.

J-C POTIÉ

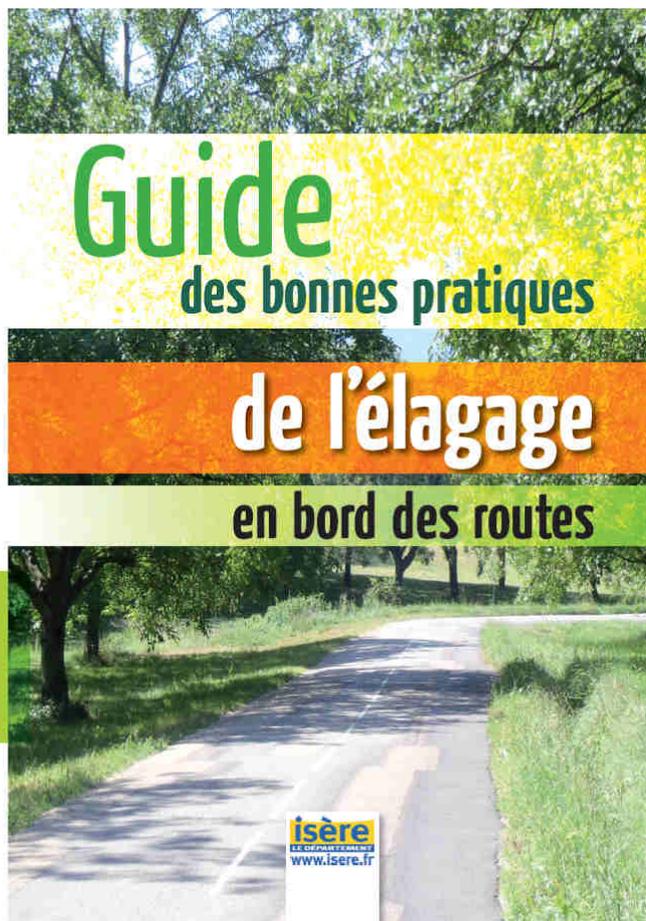
BONNES PRATIQUES

Que faire si je dois procéder à une coupe en bord de route ?

- Je contacte le service Aménagement de la Maison de Territoire du Sud Grésivaudan pour demander un arrêté de circulation
- Je taille les arbres à l'aplomb du domaine public

Document édité en partenariat avec : Comité de territoire

Pour tout renseignement, veuillez contacter :
 La Maison de Territoire Sud Grésivaudan
 Service Aménagement
 Av. Jules David - BP59 - 38160 Saint-Marcellin
 Tel : 04 76 36 38 38



Pour la sécurité des usagers de la route, l'élagage est une opération nécessaire pour pouvoir assurer la lisibilité de la signalisation et la visibilité dans les carrefours ou les virages.

Voici quelques exemples de situations où la végétation est gênante voire dangereuse

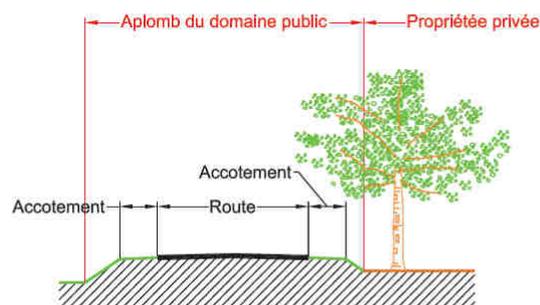
- Le panneau est masqué par les branches
- Les branches provoquent des détériorations sur les véhicules
- Les branches gênent l'équipe d'intervention
- La visibilité du panneau d'intersection n'est pas suffisante

Rappel de la réglementation :

Les arbres, les branches et les racines qui avancent sur le sol du domaine public routier départemental doivent être coupés :

- Les coupes doivent être faites à l'aplomb des limites du domaine public.
- Les coupes relèvent de la responsabilité des propriétaires ou des fermiers.

Schéma de limite d'empiètement sur le domaine public



SERVICE DE L'ADMR



Le Service d'Aide à Domicile : ADMR DU ROYANS

Ce service existe depuis 40 ans et propose toujours un éventail d'aides avec des participations de différentes caisses de retraite pour les retraités :

- La CPAM pour les non retraités
- Les Caisses de Mutuelles pour des sorties d'hôpital
- L'APA (allocation de l'aide personnalisée à l'autonomie) pour de l'aide humaine : aide à la toilette, les petits travaux d'entretien, la préparation et la prise des repas, courses, aide la mobilité et compagnie.
- La PCH (allocation prestation handicap) : Aide humaine, compagnie, surveillance et aide à la prise des repas.

Pour toutes personnes retraitées ou non retraitées qui ne rentrent pas dans ce cadre, nous proposons des heures de ménage, repassage et petits travaux d'entretien extérieurs. Ces heures sont facturées à 20.50 Euros de l'heure déductible des impôts de 50%.

Les paiements par CESU sont acceptés. Pour plus de renseignements n'hésitez pas à nous contacter.

Cette année nous avons encore proposé les brioches, un grand merci à toutes les personnes qui ont donné de leur temps pour participer à la bonne organisation de ces journées. Et un grand merci aux généreux donateurs :

AUBERIVES et quelques clients de PONT EN ROYANS (Distribution à domicile) : 914.50 € (brut)

IZERON (Distribution à domicile) : 1675.50 € (brut)

SAINT-ROMANS (Point de Vente et Portage au domicile de certains clients) : 1030 € (brut)

Il faut savoir qu'une brioche coûte 2.20€ en prix net.

Nos services fonctionnent 7 jours sur 7 toute l'année.

Coordonnées du service : 04 76 36 16 15
Bureau ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 11h30

Le Service de Techniciennes de l'Intervention Sociale et Familiale (TISF):

Comme nous l'avons annoncé lors de notre assemblée générale au mois de juin 2016, le service familles du Royans va fusionner avec 6 autres associations pour ne faire qu'une association basée sur Vinay. Un numéro unique sera mis en place à partir de janvier 2017. En attendant vous pouvez contacter le bureau 04.76.36.16.15 tous les matins de 8h30 à 11h30

Les services proposés sont toujours les mêmes pour les cas de grossesse, naissance, hospitalisation, maladie, soutien...

Le Service Portage de Repas :

Les livraisons sont toujours assurées du lundi au samedi avec une moyenne de 30 repas par jour au prix de 8.90€ (9.60€ pour moins de 4 repas par semaine). Les repas du dimanche sont apportés le samedi.

Les repas sont fabriqués au Perron avec des menus variés et équilibrés avec un diététicien et contrôlés au niveau de l'hygiène. Ce service est assuré par Isabelle et Philippe.

Coordonnées du service : 04 76 36 16 15

Le Service de Soins à Domicile : SSIAD DU ROYANS AUX COTEAUX :

Le Service de Soins à domicile intervient sur prescription médicale auprès des personnes âgées de 60 ans et plus, malades, en perte d'autonomie, ou souffrant d'une pathologie chronique, et des personnes adultes de moins de 60 ans en situation de handicap. Le service assure des soins à domicile, 7 jours sur 7, pour 52 bénéficiaires sur le canton de Pont en Royans et 12 communes du canton de Saint Marcellin.

L'équipe Soignante est composée de 2 infirmiers qui coordonnent le travail des 14 Aides-soignantes.

Au 31/12/2016, Monsieur Bruno DUPUIS quitte ses fonctions d'Infirmier Coordinateur. Madame Nadine VARLOTEAUX le remplace au poste d'Infirmier Référent à compter du 01/12/2016.

Le SSIAD propose toujours diverses activités toujours très prisées des bénéficiaires dont certains en fauteuils roulants:

En février : 7 bénéficiaires et 3 accompagnants sont allés au cinéma pour regarder le film Belle et Sébastien.

En avril, 13 personnes sont allées à l'Auberge La Terrine à Mercuriol pour déguster un repas issu de produits de la ferme.

En juin, 17 personnes se sont rendues à la Guinguette des pêcheurs à Echevis où ils ont pu se promener autour du lac après un bon repas.

Ces repas ont pu être réalisés grâce à l'implication de l'équipe soignante et des bénévoles de l'association et avec le prêt de 2 minibus. Un véhicule a été prêté par ARIA38 (le service d'accueil pour personnes handicapées sur St Marcellin) et l'autre par la Communauté de Communes de la Bourne à l'Isère.



En septembre : 9 bénéficiaires dépendants et 9 accompagnants sont partis en voyage à Laguiolle avec 13 personnes du SSIAD de Villard de Lans. Toutes les conditions étaient réunies pour passer un excellent séjour :

Car et hébergement aménagé pour personnes à mobilité réduite,

Personnel soignant attentif aux besoins de chacun,

Au programme : Visites culturelles, gastronomiques et découverte de la région de l'Aubrac.

Nous tenons à remercier l'AG2R, la MSA, La Fondation Bruneau , l'ANCV, le Conseil Général, le DECLIC et 5 communes des bénéficiaires Chatte, Izeron, La Sône, St Romans et St Pierre de Chérennes, pour leur soutien financier sans lequel le voyage serait impossible à réaliser.

En novembre les participants du séjour à Laguiolle se sont retrouvés avec leurs homologues de Villard de Lans au Couvent des Carmes autour d'un bon repas et visionner les photos du voyage. Tous sont repartis avec un mug personnalisé en souvenir du voyage.

Coordonnées du service : 04 76 38 37 64

Bureau ouvert

**Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9h à 16h,**

Mercredi de 9h à 16h sur RDV



PROJET COOPERATIF

Le projet coopératif citoyen d'énergies renouvelables Centrales Villageoises Portes du Vercors



Ce projet a été initié en 2015 par l'association ASTRE Sud Grésivaudan, sur notre territoire et s'inscrit dans la démarche et les valeurs « Centrales Villageoises », initiée par Rhône-Alpes Energie Environnement et les Parcs Naturels régionaux de Rhône Alpes.

L'idée est de montrer qu'un groupe de citoyens, appuyés par les collectivités, peut produire une énergie renouvelable.

Le premier projet consiste à créer un parc de panneaux photovoltaïques sur un ensemble de toitures (de particuliers, de collectivités et d'entreprises). L'électricité produite par le soleil est vendue au réseau. Les bénéfices de l'opération sont destinés principalement à être réinvestis dans de nouveaux projets en lien avec la transition énergétique.

STRUCTURATION DU PROJET :

Ce projet est géré par les citoyens qui se regroupent sur un territoire qu'ils ont délimité (33 communes sur le Pays de Saint Marcellin et le Royans Drôme et Isère), pour installer et exploiter les toitures photovoltaïques louées. Une société de type coopératif (chaque sociétaire possède une voix) a été créée le 23 juin 2016 : la société Centrales Villageoises Portes du Vercors. L'association ASTRE continue de porter le projet, anime les groupes de travail et vient en aide à la société. Nous avons besoin de vous pour faire connaître le projet, chercher des toits et des actionnaires. S'inscrivant dans une réelle démarche de développement territorial respectueux de l'environnement, et en parfait accord avec les politiques énergies des collectivités, ce projet citoyen est soutenu par le Parc Naturel Régional du Vercors et le Syndicat mixte du Pays Sud Grésivaudan.

COMMENT PARTICIPER AU PROJET ?

- En donnant un peu de son temps dans les groupes qui œuvrent pour rechercher les toitures, rechercher les financements ou communiquer sur le projet.
- En prenant une ou plusieurs parts dans la société Centrales Villageoises Portes du Vercors.
- En proposant une toiture pour étudier la possibilité d'y installer des panneaux photovoltaïques.

Citoyens, entreprises, représentants des collectivités, vous voulez en savoir plus, vous souhaitez vous impliquer dans une production d'énergie renouvelable citoyenne, et participer aux groupes projet : rejoignez nous.

Pour contacter Centrales Villageoises Portes du Vercors :

portesduvercors@centralesvillageoises.fr
<http://www.centralesvillageoises.fr/web/guest/actuscvpy>
contact@astre-asso.org



ECHANGES



Jeunes lycéens étrangers Allemands, Mexicains, Slovaques, cherchent une famille d'accueil

D'Allemagne, d'Italie, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Paul, jeune allemand résidant au cœur de l'Allemagne, a 15 ans. Il souhaite venir en France pour une année scolaire à partir de Septembre 2017. Il aime faire du sport et du piano, regarder des films et courir. Il étudie le français depuis 4 ans et rêve de trouver une famille chaleureuse, qui l'accueillerait les bras ouverts.

Ignacio, jeune mexicain de 15 ans, a de nombreux hobbies : Il pratique le basketball, adore le théâtre, visite des musées, voyage, cuisine et fait du camping. Il souhaite venir en France pour une année scolaire à partir de Septembre 2017. Il aime notre culture et souhaite en découvrir davantage en vivant au sein d'une famille française.

Simona, jeune slovaque de 17 ans, est passionnée par la culture française. Elle souhaite venir en France pour une année scolaire à partir de Septembre 2017. Elle aime cuisiner, faire du sport, lire, et regarder des films. Elle rêve de maîtriser la langue française.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir". Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !

Renseignements :

Laurence LATHOUD – Grenoble
04.76.51.33.84
llathoud@gmail.com

Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo

Magali Guinet - 02.99.46.10.32
magali@cei4vents.com



ADRESSAGE POSTAL

A ceux qui ne l'ont pas encore fait, nous rappelons qu'il est très important de signaler votre adresse à vos différents correspondants et organismes (sécurité sociale, mutuelle, impôts, téléphone, EDF...) afin de faciliter la tâche aux remplaçants de notre factrice.

En cas d'interventions d'urgence (pompiers, SAMU ...), un retard peut avoir de graves conséquences (pensez au GPS).

Modèle d'adresse : Nom/Prénom
 Numéro et nom de la rue (ne pas faire figurer le nom du quartier)
 38160 Izeron

Dans le même sens, poser une boîte aux lettres normalisée, placée en limite de propriété, bien étiquetée avec noms et prénoms de chaque résident.

AGENDA

Vendredi 7 avril 2017: AG de l'amicale des Donneurs de Sang, salle des fêtes d'Izeron
Dimanche 23 avril 2017 : 1er tour Election Présidentielle
Dimanche 7 mai 2017 : 2ème tour Election Présidentielle
Dimanche 14 mai 2017 : marché aux plantes organisée par le Sou des Ecoles
 Paëlla à emporter par la Restauration Scolaire
Dimanche 11 juin 2017: 1er tour élections législatives
Dimanche 18 juin 2017: 2ème tour élections législatives
Week-end du 24/25 juin : vogue annuelle organisée par le Comité des fêtes

INFOS CULTURE

"La Mondée intérieure" de Jean-Claude Poirel, artiste peintre Exposition qui s'est tenu au Grand séchoir de Vinay

Inspiré par la mondée dauphinoise, temps de sociabilité villageoise qui consiste à débarrasser les noix de leur coque rigide afin d'en extraire les cerneaux, Jean Claude Poirel se consacre depuis son installation au pays de la noix à une exploration artistique du fruit emblématique. Il débarrasse à son tour les noix de leur coque pour dévoiler une représentation abstraite des cerneaux, empreint de son langage habituel basé sur la composition rigoureuse de lignes et de formes géométriques qui s'entrecroisent. Sa mondée intérieure nous invite au cœur d'un monde intérieur poétique monochrome où les courbes se nichent et s'emboîtent à l'image du fruit exploré.

Diplômé de l'École Nationale supérieure des Beaux-Arts de Paris en peinture (atelier de Gustave Singier), Jean-Claude Poirel est professeur en peinture et dessin au Carré des Arts à la Celle St Cloud (78) jusqu'en 2013. Il participe à de nombreuses expositions et salons de peinture dans la région parisienne. A la retraite depuis quatre ans, Jean-Claude Poirel s'est installé à Izeron, dans un ancien séchoir à noix.



Info pratique

Madame Florence Clerc a le plaisir de vous informer que deux ordinateurs seront en libre accès pour tous (dont un adapté aux seniors) dans le hall de la Maison de Territoire de Saint-Marcellin à partir **du 9 janvier 2017**.

DES ORDINATEURS EN ACCÈS POUR TOUS !

Besoin d'aide pour remplir ses formulaires ou ses déclarations, et faire ses demandes en ligne, se renseigner, ou se familiariser avec l'outil informatique.

Deux ordinateurs sont en libre accès, dont un adapté aux Seniors, dans le hall de la Maison du Territoire Sud-Grésivaudan à Saint-Marcellin les :
- Lundi et jeudi : De 13h30 à 16h00
- Mardi et Vendredi : De 9h00 à 11h30

Deux personnes sont à votre disposition pour vous accompagner.

N'hésitez pas à les solliciter pour toute demande, conseil ou recherche...

Maison de Territoire Sud-Grésivaudan
Avenue Jules David
38160 Saint-Marcellin
Tel : 04.76.36.38.38



VOUS AVEZ 60 ANS ET PLUS ?

ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE (APA)



SIMPLIFIEZ-VOUS LA VIE !

Faites votre demande sur **www.isere.fr**

- Suivi en temps réel
- Démarches facilitées
- Procédure accélérée
- Espace personnel et confidentiel

L'allocation personnalisée d'autonomie est versée chaque mois au bénéficiaire de 25 000 francs. À 60 ans et plus, elle leur permet de faire face à des dépenses qui contribuent à leur autonomie.

isère LE DÉPARTEMENT
www.isere.fr

For information: 04 76 36 38 38 - 04 76 36 38 38 - 04 76 36 38 38

ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE (APA)

L'âge venant, vous hésitez entre rester chez vous ou entrer en maison de retraite.

Quel que soit votre choix, le Département vous aide dans vos démarches.



ERNESTINE, 77 ANS,
peut rester chez elle grâce aux services à domicile financés par l'APA.



MARCEL, 84 ANS,
garde son appartement qu'il a fait aménager avec les aides financières de l'APA et du Département.



BERNADETTE, 92 ANS,
est en maison de retraite grâce à la prise en charge d'une partie de ses frais par l'APA.

Faites votre demande en 1 clic sur **www.isere.fr**



Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)

Ma page pour savoir plus : www.isere.fr - Tél : 04 76 36 38 38

ETAT-CIVIL 2016

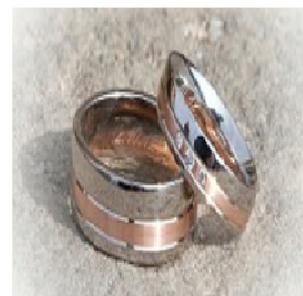
Naissances :

DELORME Renan, Pierre, Aurélien	11 avril 2016
BOUCHERAND Louise, Aline, Rose	25 juin 2016
SPAGNOLO Emma, Manon, Florence	26 juin 2016
GENEVE Kélian, Lionel, Jean-Christophe	16 août 2016
NOHARET Waren, Alex, Rémy	3 septembre 2016
TORTORA Giuliani, Serge, Guy	30 novembre 2016



Mariages :

PANAFIEU Pierre et COT Célia	16 avril 2016
MAYAUD Dylan et JOANNIDES Margaux	27 mai 2016
MELOT Frédéric et DELOSTAL Chrystelle	16 juillet 2016
VALIZADEH Saeed et FALLETTA Annie	25 août 2016
BOSSAN Eric et TAKAHASHI Ayumi	27 août 2016
BARATHIEU Florian et JOUGLA Océane	30 décembre 2016



Décès :

HENRY Brigitte, Marie, Marthe née MARCHAND	3 avril 2016
GIRAUD Yvonne, Andrée née EHRARD	10 avril 2016
ANDRES Henri, Léonce	17 avril 2016
MUFFAT-JEANDET Michel, Joseph, Gabriel	6 septembre 2016
REY Franck, Michel	12 octobre 2016
AGERON Louise, Joséphine née ROZAND	22 octobre 2016
FAURE Marie, Louise, Pierrette née PRADIER	1er novembre 2016
BARBE Daniel, Raymond, François	7 décembre 2016
MARAND Joseph, Constant, Robert, Léon	29 décembre 2016



ECHO PRATIQUE

MAIRIE :

Heures d'ouverture :

lundi de 8h45 à 12h et 17h à 19h
mardi et jeudi de 8h45 à 12h
vendredi de 8h45 à 12h et de 14h à 16h

Tél : 04.76.38.28.02 Fax : 04.76.38.42.22.

Service technique :

06.08.89.80.25 ou 06.89.78.37.63.

E-mail : izeron.mairie@wanadoo.fr

Internet : <http://www.izeron.sud-gresivaudan.org>

Twitter : @mairieizeron

Permanence des élus : lundi de 18h30 à 19h30

ALLO SERVICE PUBLIC : 39.39.

Internet : www.service-public.fr

AGENCE POSTALE : Tél. : 04.76.38.12.10.

Heures d'ouvertures :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 11h30
Samedi 08h15 à 11h15

GROUPE SCOLAIRE :

Tél : 04.76.38.40.56

Internet : <http://www.izeron.sud-gresivaudan.org/2058-la-vie-de-l-ecole.htm>

OFFICE DE TOURISME De Pont en Royans

Tél 04.76.36.09.10.

Internet : <http://vercors-pontenroyans.com/>

POMPIERS : 18 ou 112

SAMU : 15

GENDARMERIE : 17

Pont-en-Royans : Tél 04.76.36.00.17.

GARDE DENTISTE : Tél 04.76.00.06.66.

ESPACE ENFANCE JEUNESSE :

Place du Breuil 38680 Pont en Royans

Tél. : 04.76.36.14.29.

Internet : <http://eej.sud-gresivaudan.org>

MISSION LOCALE :

Aide à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire.

Permanence le mardi après-midi à

Saint Romans sur RDV : 04.76.38.83.42.

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES :

Permanence de Saint Marcellin à la Maison de l'économie :

Lundi et mardi de

9h00 à 12h30 et 13h30 à 16h00

Internet : www.grenoble.caf.fr/

CABINET DE SAGE FEMME :

Michèle FOUILLE : 04.76.38.58.14.

4, rue des remparts 38160 Saint Marcellin

SERVICE DE SOINS A DOMICILE & ADMR de St Romans : 04.76.38.37.64.

CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION (CIO) :

04.76.38.07.29.

DECHETTERIE DU SICTOM de St Sauveur: 04.76.38.36.94

Heures d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h00 Samedi de 9h00 à 18h00

Internet : <http://communaute.sud-gresivaudan.org/>

CONSULTANCE ARCHITECTURALE :

Permanence de M. Bernard NAUDOT, architecte-conseiller du CAUE de l'Isère, le 4ème lundi du mois de 9 h à 12 h en Mairie de Saint Romans sur RDV

EDF GDF :

accueil clientèle : 08.10.89.81.78.